

## Lignes directrices au sujet de l'affichage sur le serveur de liste (Listserv) du Réseau

Approuvées par Arbres Canada et le comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine

### Qu'est-ce que le serveur de liste (listserv) du RCFU?

Le serveur de liste du RCFU est un service offert par Arbres Canada dans le cadre du Réseau canadien de la forêt urbaine. N'importe qui peut s'inscrire gratuitement sur la liste, bien que nous encourageons les abonnés à faire un don à Arbres Canada pour le RCFU en se rendant sur le site Web d'Arbres Canada à <https://treecanada.ca/fr/participez/don-individuel/>.

### À quoi sert le serveur de liste (listserv) du RCFU?

Le RCFU a comme objectif de partager de l'information, de faciliter un dialogue ouvert et d'établir une communauté de foresterie urbaine à l'échelle du Canada. Le serveur de liste est administré par Arbres Canada. Nous vous demandons de vous conformer aux lignes directrices qui suivent et qui sont conçues pour que tous les abonnés se sentent respectés et bienvenus, et profitent équitablement des avantages de ce service, tout en minimisant le trafic indésirable sur le serveur de liste. L'administrateur du serveur communiquera avec les abonnés qui ne se conforment pas aux lignes directrices. Une violation répétée des lignes directrices entraînera la révocation de l'abonnement.

### Lignes directrices visant l'utilisation du serveur de liste (listserv) du RCFU

1. La foresterie urbaine est un vaste domaine et les sujets qui peuvent être discutés sur le serveur de liste du RCFU reflètent la diversité de ses abonnés : forestiers municipaux, arboristes, experts-conseils, éducateurs, chercheurs, décisionnaires, membres d'une collectivité, etc. Ceci dit, nous nous attendons quand même à ce que les abonnés contribuent de l'information qui reste sur le sujet dans le vaste cadre de la foresterie urbaine. Le serveur de liste existe pour appuyer la foresterie urbaine et la communauté canadienne de la foresterie urbaine.
2. Nous encourageons les gens à répondre aux messages mais si une réponse est très spécifique et ne vise pas l'ensemble des abonnés, veuillez répondre directement à la personne qui a affiché le message. Les réponses à une demande d'information devraient également être envoyées directement à la personne demandant cette information. Si les réponses sont jugées pertinentes et utiles par la personne qui a demandé l'information, celle-ci peut afficher une seule réponse contenant l'information compilée sur le serveur.
3. Les commentaires sexistes, racistes ou autrement diffamatoires ne seront tolérés sous aucune forme et entraîneront la révocation immédiate de la personne responsable.

4. Soyez clair et précis; assurez-vous que l'objet du message (titre/sujet) reflète son contenu. Ceci est particulièrement important si vous recevez l'information dans un format condensé. Si vous répondez à un message qui fait partie d'un condensé, vous devriez changer l'objet du message pour refléter le contenu de votre propre message. Sinon, il reflètera l'objet du condensé quotidien.
5. Ne demandez pas à l'administrateur du serveur d'afficher des messages en votre nom. Pour vous abonner au serveur de liste et afficher vos messages, rendez-vous à <http://list.web.net/lists/listinfo/canufnet> et regardez au bas de la page. Vous trouverez des boutons pour vous abonner ou vous désabonner.
6. Évitez d'afficher des demandes d'information très générale pouvant facilement être trouvée avec une recherche en ligne. Il y a des exceptions à cette règle, y compris des demandes d'information sur des plans de gestion, des politiques, des règlements administratifs, des méthodes, des outils, etc.
7. Les événements et les offres d'emploi devraient intéresser un nombre et un éventail raisonnables d'abonnés. Les organismes qui ont souvent des annonces devraient essayer de les compiler dans un seul courriel afin de minimiser le volume d'envois.
8. Ce serveur de liste n'est pas de nature commerciale et aucun message de vente ou de commercialisation n'est permis. Certaines situations peuvent être un peu floues, comme des annonces de programmes de formation et de cours en ligne. Nous prendrons une décision à leur sujet de façon appropriée.
9. Les collectes de fonds sont strictement interdites sur le serveur de liste du RCFU. Ceci comprend les demandes d'appui, le recrutement pour participer à des campagnes de financement, etc.
10. Pièces jointes/gros documents : Le serveur accepte des pièces jointes mais essayez de garder les messages et les dossiers d'une taille raisonnable (pas plus de 3 Mo) pour ne pas remplir la boîte des abonnés.
11. Pour vous désabonner au serveur de liste du RCFU, rendez-vous au bas de la page d'accueil à <http://list.web.net/lists/listinfo/canufnet> et tapez votre adresse de courriel à l'endroit indiqué.

Arbres Canada et le comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine se réservent le droit de modifier ces lignes directrices en tout temps. (Arbres Canada et le comité directeur du Réseau canadien de la forêt urbaine aimeraient remercier l'Association of Environmental Studies and Sciences (AESS). Nous nous sommes inspirés grandement des lignes directrices du serveur de liste de cette Association pour formuler nos propres lignes directrices.)